

Le Code de la démocratie locale indique que le Collège doit présenter au Conseil une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Déclaration de Politique Communale

Introduction

Depuis 2018, notre groupe Citoyens Bonsvillersois a placé la participation citoyenne, la transparence, l'information claire et objective et la communication au centre de son action politique. Pour la période 2024-2030, notre groupe réitère cette volonté de PROXIMITÉ avec l'ensemble des Bonsvillersois. Il s'agit d'être accessible, d'être à l'écoute, d'être ouvert d'esprit, d'être nuancé, d'être disponible, et d'être sur le terrain. Notre souhait sera toujours de chercher le consensus et de fédérer au mieux les citoyens de notre belle entité. Voilà notre manière de faire de la Politique.

Cette PROXIMITÉ doit également se traduire par notre engagement ferme à lutter contre toute forme d'éloignement que subissent les habitants des communes rurales. Citons, par exemple, les menaces sur les services de proximité comme la fermeture des guichets de banque ou la réduction des horaires de la poste, les difficultés économiques des petits commerces locaux, l'absence d'une caserne de pompiers proche des Bonsvillersois, le manque de recrues pour la police locale, les lignes de bus menacées, l'accès difficile en transport en commun à une gare, un temps encore trop long pour accéder aux soins de santé, l'absence de réseau de télécommunications dans certains endroits des Bons Villers, le défi de maintenir des petites écoles de village, celui de combattre la fracture numérique ou d'accéder facilement à ses droits sociaux... Nous sommes convaincus que lutter contre toutes formes d'isolement permet à nos concitoyens de ne pas se tourner vers les extrêmes ou vers les solutions simplistes, et de (re)donner confiance à l'action politique et publique.

Cette volonté de proximité ne doit, cependant, pas nous rendre aveugles. En effet, celle-ci a un prix et elle se confronte au contexte budgétaire difficile du Fédéral et de la Région, accentuant encore un report de charges sur les communes. Ainsi, chaque niveau de pouvoir va devoir réaliser des efforts budgétaires supplémentaires afin d'éviter un scénario de faillite publique, "à la grecque".

De plus, ce contexte ne doit pas nous faire oublier les investissements indispensables dans nos métiers de base (population, état-civil, sécurité, travaux publics, entretiens...) et dans les mesures liées à la transition climatique, environnementale et énergétique et au déclin de la biodiversité.

La Déclaration Politique Communale (DPC) est divisée en treize chapitres.

1. Une commune proche de son environnement

Sous cette dernière législature, la Commune a planté 20 000 arbres, dont une forêt primaire. Elle a placé des centaines de panneaux photovoltaïques sur une grande partie de ses bâtiments et a remplacé une grande partie de ses luminaires publics par du LED (89%). Elle a également isolé une grande partie de ses bâtiments. Elle a organisé des aides pour les habitants (audits énergétiques gratuits, permanences sur les primes énergies, achats groupés d'électricité et de gaz, conseils gratuits pour l'accompagnement de sa rénovation...).

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons que notre commune des Bons Villers soit pionnière dans la transition environnementale et énergétique, et qu'elle puisse s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

D'un point de vue environnemental, nous souhaitons :

- Planter 20.000 nouveaux arbres avec des variétés adaptées aux changements climatiques et compenser tout abattage d'arbres ou de haies tant sur terrain public que chez les particuliers ;
- Assurer l'entretien de nos espaces verts (plantations, allées, cimetières, bas-côtés ...) dans une optique de gestion différenciée et respectueuse de la biodiversité ainsi que lutter contre les espèces invasives ;
- Terminer l'aménagement du parc du château de Dobbeleer (4ha), véritable poumon vert de la commune, afin d'ouvrir au public une nouvelle boucle de promenade dans un lieu où la nature est protégée ;
- Sensibiliser davantage, notamment les enfants et adolescents, sur les thématiques environnementales ;
- Récompenser les bons comportements (fleurissement et zéro déchet via les concours dédiés).

- Promouvoir une alimentation locale et de saison (notamment en soutenant les coopératives) ;
- Créer une friperie et/ou une donnerie et soutenir les repair cafés, lieux éphémères de réparation afin de lutter contre le gaspillage ;
- Lutter contre les déchets sauvages ;
- Relancer, améliorer et amplifier le défi « zéro-déchet » ;
- Evaluer la qualité de l'air et, au besoin, mettre en place un plan d'actions, en lien avec la région, pour l'améliorer ;
- Embellir nos villages en fleurissant leurs entrées, en posant du petit mobilier urbain (bancs, tables de pique-niques, etc.) dans les quartiers, en initiant des parrainages d'espaces publics par des particuliers pour les transformer en espaces verts et fleuris propices à la biodiversité, en rénovant la Place du terminus à Mellet ;
- Obtenir le label "Wallonie en fleur" ;

D'un point de vue énergétique, notre territoire doit viser l'autonomie. Pour y arriver, nous allons :

- Terminer l'isolation des bâtiments publics ;
- Encourager largement les habitants à isoler leur habitation et à y apposer des énergies renouvelables notamment en continuant l'achat groupé d'énergie (gaz, électricité, LED, panneaux photovoltaïques) chez un fournisseur plus « vert et responsable », en accompagnant les particuliers dans le suivi des travaux d'isolation des bâtiments ou en créant un défi « zéro consommation énergétique ». Le but est de mettre en place des opérations quartiers par quartiers afin d'accompagner nos habitants dans cette transition indispensable ;
- Développer là où c'est possible (et en fonction des résultats d'une étude d'opportunité) des communautés d'énergies et la pose de batteries ;
- Mettre en œuvre un champ agrivoltaïque à Frasnes-lez-Gosselies, produisant, de manière verte et locale, l'équivalent de la consommation d'électricité de 2000 ménages chaque année. Le fond du champ de 6 ha sera réservé à deux agriculteurs du territoire du GAL, pour un projet de maraîchage bio et celui d'un élevage ovin. Ce projet

sera pilote car il sera entouré de près de 1000 m de haies et d'arbres et il sera un lieu propice au développement de la biodiversité. Pour rappel, le projet est une initiative publique, ce qui permet de rencontrer les deux grandes craintes d'une partie du monde agricole : garantir l'absence de spéculation sur le prix du foncier et maintenir une activité agricole sur le long terme. Nous sommes très stricts à ce sujet : pas d' "agriwashing" !

- Lancer une réflexion sur l'acquisition d'une éolienne au profit des Bonsvillersois. De nombreux projets de parcs éoliens se situent sur ou aux abords de notre territoire. Au lieu de les subir sans qu'on puisse avoir un impact réel sur leur réalisation, notre majorité souhaite en faire une opportunité. Si les projets devaient être acceptés par la Région wallonne, notre groupe souhaite, au minimum, en tirer profit au bénéfice de ses habitants, d'un part, afin de réduire la facture d'électricité pour les Bonsvillersois et, d'autre part, d'augmenter l'autonomie énergétique de notre territoire ;
- Élaborer une stratégie pour la gestion des bornes de recharge pour les voitures électriques en en ajoutant sur la voie publique et les lieux fréquentés via notamment un mécanisme de concession ;
- Promouvoir une consommation raisonnée pour réduire les émissions de CO2, pour diminuer notre consommation d'eau ... ;
- Dynamiser la participation citoyenne liée au suivi du Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC) ;

D'un point de vue conséquences du changement climatique, nous souhaitons :

- Etablir un plan d'adaptation aux changements climatiques, compte tenu des caractéristiques de notre territoire et de son évolution future, en étant particulièrement attentifs à lutter contre les inondations (comportant des aménagements de types haies, fascines, curages...), à préconiser la désartificialisation des sols et à (re)végétaliser de manière consciente et efficiente tous les espaces permettant d'accueillir des plantations adaptées au nouveau climat.

2. Une commune proche de ses agricultrices et agriculteurs

L'entité des Bons Villers regroupe 73 exploitations agricoles, pour 123 personnes actives au sein de celles-ci. Sous cette législature, la Commune a largement soutenu nos agriculteurs ainsi que la promotion des circuits-courts. On peut évidemment penser à la mise en place de la commission agricole, aux différentes publications (brochure des commerçants, guide de bonne entente ...), à la prise en compte de leurs avis dans le cadre des travaux routiers, aux rebouchages des trous et ornières dans les chemins de remembrements, à la récolte gratuite des bâches agricoles, à la création d'une foire agricole... Le développement du pôle d'alimentation saine et locale d'Agricoeur est évidemment un élément central dans la stratégie de valorisation de nos productions agricoles.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Travailler main dans la main AVEC les agriculteurs pour s'adapter aux changements climatiques ;
- Soutenir nos agriculteurs en tenant compte de leur réalité lors d'aménagements routiers, en entretenant nos chemins de remembrement et la végétation en bord de voiries ;
- Améliorer les relations citoyens-agriculteurs en sensibilisant, en particulier les enfants, via une charte pédagogique, des jeux, des visites d'écoles dans les exploitations agricoles ;
- Organiser systématiquement des commissions "dégâts de culture" en cas de fortes intempéries ;
- En concertation avec les agriculteurs, évaluer les solutions à prendre concernant l'équilibre santé/environnement suite à l'étude de l'ISSEP ;
- Soutenir les circuits-courts en mettant en valeur nos producteurs et artisans locaux dans le bulletin communal, en actualisant la liste sur le site internet, en soutenant toutes initiatives visant à mettre en avant nos producteurs (projet Agricoeur, Épicoeur, foire agricole, marches gourmandes, petits-déjeuners avec produits locaux, etc.), en organisant des marchés ponctuels du terroir par village et en soutenant les marchés réguliers.

3. Une commune proche de ses associations, de la culture et du sport

Chaque année, environ 250 événements et activités sont organisés sur le territoire des Bons Villers. Tout ceci est rendu possible grâce aux 80 associations et à leurs centaines de bénévoles mais également au large soutien logistique et humain de l'administration communale.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Soutenir les associations en maintenant la gratuité des salles ainsi que du prêt et du transport de matériel, en investissant dans le centre de prêt de matériel, et en professionnalisant la mise en œuvre du calendrier partagé des activités et événements ;
- Augmenter l'occupation des maisons de village notamment au bénéfice des associations et des activités socio-culturelles locales et mettre à leur disposition des locaux communaux de rangement ;
- Valoriser le volontariat afin de maintenir et d'établir de nouvelles connexions entre les bénévoles, la Commune et les associations ;
- Créer un salon des associations ;
- Soutenir les fêtes de quartiers qui créent du lien entre voisins ;
- Stimuler la pratique sportive en terminant les travaux du Complexe sportif qui permettront, après la création de la piscine d'apprentissage et de 12 terrains de pétanque intérieurs, la réalisation de 2 terrains de paddle, de 2 terrains multisports intérieurs (tennis, badminton, basket ...), d'une nouvelle cafétéria, de nouveaux vestiaires, d'une nouvelle aire de jeux et d'un nouveau parking, en aidant toutes les écoles primaires à se rendre à la piscine d'apprentissage afin que chaque élève sortant de 6ème primaire - tous réseaux confondus - sache nager, en organisant la journée sportive, en développant des synergies entre notre nouveau complexe sportif et les écoles de notre territoire, en établissant un fascicule reprenant l'offre de sports et de stages sur l'entité ;
- Instaurer durablement le mérite sportif ainsi que le "Sport sur ordonnance" ;
- Obtenir la 3ème étoile du label « commune sportive de l'ADEPS » ;

- Développer une politique sportive inclusive en étant notamment attentif aux publics féminin, porteur de handicap et défavorisé ;
- Organiser ou participer à une activité sportive avec Escaudain ;
- Faciliter l'accès à la culture pour tous, en implantant des spectacles dans les quartiers, les écoles ou pour des publics non habitués à la culture
- Lancer la réflexion sur la création d'un lieu dédié à la culture ;
- Organiser une fois par an un évènement culturel axé sur la jeunesse ou sur les aînés.

4. Une commune proche de son lieu de vie

La tranche de population la moins bien représentée aux Bons Villers est celle des 25 - 35 ans. Au moment de se lancer dans la vie active, nos jeunes quittent leur localité et le cocon familial. Les locations ou les acquisitions sont souvent trop chères. Ce constat vaut également pour les familles à revenus modestes et monoparentales. La pression immobilière et l'attractivité économique et géographique des Bons Villers en sont les premières causes.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Terminer les travaux du château de Dobbeleer à Frasnes-lez-Gosselies permettant de créer 12 nouveaux logements pour les Bonsvillersois à prix modéré ;
- Mettre en œuvre le partenariat public-privé sur le site d'Agricoeur afin d'offrir 14 logements à loyers modiques pour les Bonsvillersois ;
- Donner la possibilité aux Bonsvillersois, notamment à nos jeunes, de rester aux Bons Villers en créant des logements à loyers moyens supplémentaires dans des bâtiments publics non encore utilisés (étages vides, locaux à rénover, etc.) ;
- Encourager la mise à disposition de logements privés aux agences immobilières sociales qui agissent en tant qu'intermédiaires entre les propriétaires et les locataires, en permettant la location à loyer réduit et en octroyant des avantages pour le propriétaire ;

- Promouvoir la création d'habitats légers (*tiny house*, yourte...) chez l'habitant pour permettre d'accueillir un membre de sa famille (grand-parent ou enfant) ;
- Activer la société de logement public, les Jardins de Wallonie, afin de créer du logements sur ses terrains libres d'utilisation depuis de trop nombreuses années ;
- Encourager l'occupation des logements Kangourou ;
- Négocier avec les promoteurs afin de réserver des logements aux primo-acquérents bonsvillersois.

5. Une commune proche de sa ruralité

Il est légalement impossible d'empêcher un promoteur de construire sur un terrain à bâtir. Depuis 6 ans, la Commune a mis en place une dynamique participative et de concertation entre la population et les promoteurs immobiliers. Cette méthode permet aux riverains de faire entendre leur voix et de confronter leurs demandes à celles du promoteur. Sur base de ces discussions, les dossiers sont négociés avec les promoteurs. Les impacts négatifs de ces projets immobiliers sur le voisinage sont alors souvent bien moindres qu'auparavant.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Maintenir le caractère rural de notre entité (paysages, allées d'arbres, prairies, etc.) et poursuivre la dynamique participative et de concertation avec les promoteurs ;
- Lutter contre tous les projets immobiliers de grande envergure se situant aux endroits inappropriés ;
- Mettre en œuvre le Guide Communal d'Urbanisme à destination des architectes, des riverains, des promoteurs... afin d'expliquer comment construire aux Bons Villers ;
- Analyser le futur Schéma de Développement Territorial, s'en approprier les lignes directrices et appliquer celui-ci en adéquation avec le territoire des Bons Villers tout étant attentifs aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et au déclin de la biodiversité ;
- S'opposer à toute extension de l'Aéroport vers Wayaux ;

- Lutter contre les bâtiments abandonnés privés et les chancres en faisant connaître les outils existants (ex. subsides wallons pour la rénovation).

6. Une commune proche de son patrimoine

On dénombre 115 éléments de patrimoine dans notre entité. Ces éléments appartiennent au domaine public ou privé, sont visibles de l'espace public ou régulièrement accessibles au public. Ils ne sont pas classés mais présentent un caractère patrimonial marqué ou sont simplement extraordinaires.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Finaliser et faire connaître la brochure reprenant le patrimoine de la commune ;
- Lancer un plan de rénovation et d'entretien des chapelles bonsvillersoises en concertation avec les propriétaires ;
- Lancer une réflexion sur l'avenir de l'Eglise de Frasnes-lez-Gosselies ;
- Remettre le dialecte wallon à l'honneur via des pictogrammes décoratifs, des tables de discussions, des rencontres intergénérationnelles, et des rencontres dans les écoles ;
- Faire découvrir le patrimoine des Bons Villers via différents moyens (ex. : application mobile sous forme de jeux comme Totemus, des itinéraires cyclables et piétons, un fléchage particulier ...).

7. Une commune proche des demandeurs d'emplois, des travailleurs et des indépendants

Pour la première fois, une brochure reprenant l'ensemble des indépendants et des professions libérales a été créée et elle a été distribuée à l'ensemble des ménages bonsvillersois.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Soutenir les indépendants et les commerçants en promouvant le « consommons bonsvillersois » et en soutenant la création d'un groupement d'animation commerciale constitué et autogéré par les commerçants locaux ;

- Créer des événements « indépendants et entreprises » afin d’initier des contacts formels et informels entre eux, de faire connaître leurs activités et de les mettre à l’honneur ;
- Consulter nos entrepreneurs locaux (chauffagistes, électriciens, architectes, producteurs ...) dans le cadre et le respect des marchés publics ;
- Assurer l’accessibilité des commerces en cas de travaux ou de festivités ;
- Supprimer la taxe sur les enseignes publicitaires qui touchent principalement les petits commerçants ;
- Soutenir les foires et associations des commerçants ;
- Être à l’écoute de nos indépendants ;
- Défendre le maintien de nos petits commerces de proximité ;
- Améliorer l’intégration de tous dans la société en faisant de la réinsertion socioprofessionnelle (bilan de compétences, projet, formations, stages, ateliers) la priorité des politiques sociales communales en collaboration avec le tissu économique local, les associations et les acteurs de l’emploi (FOREM, IFAPME ...) ;
- Créer et piloter une plateforme emploi réunissant tous les acteurs locaux en matière d’emploi afin notamment de faire connaître les emplois disponibles aux Bons Villers ;
- Faire connaître les professions à nos écoliers et étudiants.

8. Une commune proche de toutes et tous

Depuis 2018, la dotation du CPAS a été augmentée de 20 %, permettant de renforcer significativement l’accompagnement des personnes en difficulté. De nombreuses initiatives ont été mises en place pour soutenir les plus vulnérables, telles que l’accompagnement énergétique et l’encouragement aux investissements pour réaliser des économies d’énergie ou des activités de resocialisation. Le CPAS des Bons Villers a également ouvert un nouveau logement “Initiative Locale d'Accueil” (ILA) pour accueillir des candidats-réfugiés, avec 14 nouveaux résidents depuis 2019. La Commune accueille de nombreux réfugiés ukrainiens.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Renforcer l'accès à l'information en diversifiant les canaux de communication, afin de lutter contre le non-recours aux droits des personnes et d'améliorer la situation économique des foyers modestes ;
- Organiser des permanences décentralisées pour différents services (pensions, allocations pour personnes en situation de handicap, aide juridique de première ligne, etc.) dans le but de faciliter l'accès aux droits des personnes et aux services essentiels ;
- Accompagner la transition numérique en poursuivant les initiatives visant à aider les publics fragilisés et les seniors dans l'utilisation des outils informatiques, afin de réduire la fracture numérique ;
- Terminer la rénovation de l'épicerie sociale ;
- Soutenir les associations dont les missions sont complémentaires à notre CPAS ;
- S'inscrire dans la démarche de fusion CPAS/Commune prônée par la Wallonie afin de créer un véritable pôle social et d'utiliser les moyens publics de manière la plus efficiente.

9. Une commune proche de sa mobilité

Un plan communal de mobilité a été validé sous cette législature. Il permet de baliser le développement et les changements de notre mobilité pour les prochaines années et d'objectiver les investissements dans la sécurité routière ainsi que des aménagements de circulation.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Renforcer la sécurité routière en étendant les zones 30 km/h dans les centres de villages, et en interdisant les plus de 3,5 T (sauf agriculteurs et fournisseurs) sur les voiries locales afin d'éviter le transit de camions ;
- Sensibiliser sur le stationnement sauvage, notamment celui sur les trottoirs qui met les piétons en danger, et sanctionner les automobilistes récalcitrants ;

- Renforcer les dispositifs de sécurité routière (radars, aménagements...) pour des lieux fréquentés (écoles, centres de village ...) en tenant compte de la réalité des agriculteurs ;
- Renforcer la présence policière aux abords des écoles.

Nous voulons également :

- Investir dans la mobilité douce en entretenant les pistes cyclables et trottoirs existants, notamment par le nettoyage d'une partie de nos routes via un camion balai, en augmentant le nombre de passages pour piétons et de trottoirs pour les piétons et les PMR, en créant de nouvelles pistes cyclables afin de pouvoir terminer les tronçons manquants pour relier Wayaux à Rèves à vélo ou à pied de manière sécurisée ;
- Créer des chemins réservés aux piétons, aux cyclistes, aux agriculteurs et des rues cyclables, en communiquant adéquatement sur les règles d'utilisation de ces chemins ;
- Réaliser un maillage points-nœuds pédestres ;
- Redonner vie aux sentiers et petits chemins communaux en entretenant les sentiers existants, en retraçant des sentiers vicinaux dont l'itinéraire permettrait de réaliser une boucle piétonne intéressante, en concertation avec les propriétaires des terres ;
- Combattre la suppression de la ligne 60 des TEC, la suppression des arrêts de bus à Wayaux et la réduction du tracé de la ligne 365 (Charleroi-Bruxelles) ;
- Défendre une nouvelle ligne de bus TEC depuis Les Bons Villers vers la gare de Luttre ;
- Promouvoir la mobilité alternative, notamment le co-voiturage, et augmenter, après évaluation, le nombre de voitures partagées électriques avec un parking réservé sur la voie publique.

Nous voulons enfin :

- Renforcer le suivi des chantiers des impétrants (Proximus, ORES, SWDE, INBW, SPGE ...) afin de faire respecter les délais d'exécution et, surtout, de veiller à la remise en état conforme de la voirie après travaux ;

- Assurer le déneigement de nos routes et l'entretien de nos bas-côtés et fossés afin d'éviter tout problème de sécurité routière ;
- Avoir un numéro de contact de garde à destination de la population pour les problèmes sur la voie publique en dehors des heures de bureau ;
- Actualiser le plan voiries 2024-2030 aux réalités de terrains et au nouveau contexte budgétaire ;
- Rénover et sécuriser les voiries régionales et y améliorer les modes doux, avec le soutien de la Région wallonne ;
- Concerner et avertir les citoyens et les commerçants sur la réalisation des travaux de voiries le plus en amont possible afin d'améliorer la planification de ceux-ci et leur réalisation.

10. Une commune proche à tous les moments de la vie

La Commune gère 2 crèches communales qui accueillent 56 enfants quotidiennement. Six accueillantes salariées travaillent pour la Commune. Elles accueillent, à domicile, 30 enfants.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Soutenir les (jeunes) parents en créant une nouvelle crèche de 21 places à Frasnes-lez-Gosselies et maintenir un encadrement suffisant durant toutes les périodes de la journée dans toutes nos milieux d'accueil ;
- Maintenir une école dans chaque village et soutenir tous les réseaux d'enseignement ;
- Renforcer l'écoute et l'autonomie des directions et des professeurs ;
- Aider nos jeunes en soutenant financièrement et logistiquement les organisations de jeunesse, notamment les comités de fêtes et les mouvements de jeunesse, et en tentant de créer à Mellet une maison des jeunes subsidiée pour offrir des activités aux adolescents ;
- Créer un conseil consultatif des jeunes (12 à 18 ans) à l'instar du Conseil communal des enfants déjà existant ;
- Développer des stages adaptés aux préoccupations de notre jeunesse ;

- Soutenir les aînés en leur proposant un calendrier varié d'activités (voyages, ateliers, conférences ...) en concertation avec les associations actives (Eneo), en développant des lieux de rencontre et d'activités intergénérationnelles pour lutter contre l'isolement des seniors ;
- Mettre en place un réseau d'échanges de compétences entre jeunes et seniors : des seniors s'engagent comme mentor pour partager leurs compétences avec les jeunes, et les jeunes s'appliquent à réduire la fracture numérique en organisant des activités destinées aux aînés.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons également :

- Soutenir les personnes porteuses d'un handicap en maintenant un Conseil consultatif de la personne handicapée, en améliorant l'accès aux bâtiments publics et aux informations communales, et en organisant des permanences décentralisées pour les démarches administratives ;
- Soutenir le "vivre ensemble" en sensibilisant les citoyens et notamment les jeunes à l'importance du consentement et aux conséquences du harcèlement (réseaux sociaux), et en encourageant l'esprit de solidarité entre voisins pour éviter les villages dorts ;
- Investir dans la sécurité en faisant connaître le dispositif « Les voisins veillent », le service de garde offert par la police locale pour les personnes en vacances et le service d'aide à protéger son bien, en défendant la création d'une nouvelle caserne de pompiers à proximité des Bons Villers, en maintenant un poste de police de proximité aux Bons Villers, et en entretenant nos bornes incendies et nos avaloirs ...

11. Une commune proche de l'accès aux soins de santé

En collaboration avec la maison médicale de Frasnes, la Commune a créé deux espaces médicaux (l'un à Frasnes et l'autre à Villers-Perwin), ce qui a permis de faire venir et de garder 5 médecins généralistes et d'autres spécialités dans notre zone rurale.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Apporter aux Bonsvillersois des soins de santé de qualité et accessibles en nous assurant du maintien de la médecine de première ligne dans notre zone rurale (médecins généralistes, dentistes, psychologues, etc.), notamment via le soutien à la Maison Médicale ;
- Organiser des formations en premiers secours (BEPS) et sur l'utilisation des défibrillateurs (DEA) pour la population ;
- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé physique et mentale notamment en promouvant l'alimentation saine ;
- Viser à ce que Les Bons Villers devienne le n°1 du don de sang en Belgique (proportionnellement à sa population) ;
- Renforcer la sensibilisation de notre population aux dons d'organes ;
- Permettre à chaque Bonsvillersois d'avoir accès à une alimentation saine et locale en fournissant des repas sains et locaux à prix démocratiques dans les collectivités et dans le cadre du service de livraison de repas à domicile, en maintenant l'épicerie sociale et en renforçant la collaboration avec les producteurs locaux ;
- Organiser 1 fois par an une journée mondiale pour une meilleure santé (exemples : diabète, don d'organes, VIH, antitabac ...) ;
- Sensibiliser les jeunes et le personnel communal à la lutte anti-tabac.

12. Une commune proche de ses animaux

La Commune stérilise gratuitement les chats errants. La Commune a aussi édité une première brochure sur le bien-être animal (BÊA), distribuée à chaque personne qui sollicite un permis de détention d'un animal domestique. De plus, la Commune des Bons Villers a organisé la 1^{ère} journée du BÊA et créé une thématique particulière dans son bulletin communal.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Maintenir le Conseil du bien-être animal ainsi qu'un échevin ayant ce domaine en charge ;

- Maintenir les opérations de stérilisations de chats errants et sensibiliser la population à propos de la stérilisation des chats (errants et domestiques) ;
- Sensibiliser la population à propos des feux d'artifice à bruits réduits ;
- Créer un caniparc pour laisser son chien courir en liberté, et prévoir des sacs pour déchets canins répartis « aux endroits de promenade » ;
- Réagir pour chaque animal maltraité afin de lui venir en aide et trouver des solutions pour des animaux errants sur la voie publique ;
- Relayer les campagnes sur les contraintes liées aux animaux domestiques pour éviter des achats compulsifs ;
- Lancer une réflexion sur un partenariat avec un CREAVES (Centre de revalidation des Espèces Animales Vivants) afin de trouver des solutions pour la faune sauvage en souffrance ;

13. Une commune exemplaire et proche de ses citoyens

Sous cette législature, nous avons mis un terme à la présence des politiques dans les jurys d'entretien d'embauche en mettant en place de réels examens de sélection. Nous avons remplacé le matériel vétuste de nos agents (véhicules, outillages ...) et investi dans nos bâtiments. Nous avons professionnalisé les procédures administratives et budgétaires, le suivi des demandes citoyennes individuelles et la communication notamment par la retransmission des très nombreuses réunions citoyennes et des conseils communaux. Et nous avons surtout veillé à l'équité entre les membres du personnel communal, entre les citoyens et entre les villages.

Pour ces 6 prochaines années, nous voulons :

- Des élus qui continuent à montrer l'exemple en se formant, en étant disponibles, en étant irréprochables, en refusant tout clientélisme et toute prise d'intérêt, et en rendant régulièrement des comptes sur leur action politique ;
- Mettre en place une permanence mensuelle de membres du Collège ;
- Travailler pour l'ensemble des villages et des citoyens ;

- Respecter et concerter l'administration afin d'avoir un retour régulier sur leur travail et d'être à l'écoute ;
- S'assurer de maintenir du personnel compétent en l'accompagnant dans son évolution et sa formation ;
- S'assurer d'avoir une administration au service de TOUS les citoyens en maintenant un accueil physique, en formant les services aux inégalités, à la discrimination et à la lutte contre celles-ci ;
- Maintenir un point Bpost à Mellet, et s'assurer que des guichets de banque avec retrait restent disponibles aux Bons Villers ;
- Assurer la santé financière de la Commune à long terme en maîtrisant les dépenses et s'assurant de l'efficacité de chaque euro dépensé, en renforçant les synergies entre les structures, en obtenant des subsides et ayant une vision à long terme de nos finances communales via une trajectoire budgétaire crédible ;
- Créer des consultations citoyennes sur des questions à enjeux de société. Le premier thème sera la réouverture ou pas de l'éclairage public.

Conclusion

Cette DPC est à la fois dans la continuité de notre action, entamée 6 ans plus tôt, et à la fois nouvelle, ambitieuse, et respectueuse des centaines de citoyens qui l'ont inspiré et qui y ont contribué, et fidèle aux milliers de Bonsvillersois qui ont voté pour la réalisation de ces projets.

Cette ambition, nous souhaitons l'accomplir avec toutes les personnes qui souhaitent s'y associer. Aujourd'hui, nous faisons donc un appel à toutes celles et tous ceux qui ont la volonté d'avancer pour les Bonsvillersois, dans le respect de chacun, POUR les Bons Villers : citoyens, personnel communal, associations, entreprises, nouveaux habitants, jeunes, aînés, opposition.... Nous tendons notre main pour un futur meilleur, plus juste, plus vert et ouvert à toutes et tous.